

des gens qui ne me connaissaient pas, et qui, venant de loin, étaient pressés de s'en retourner chez eux avec l'argent de l'héritage, n'ont consenti à me garder quelques jours de plus, après le décès de ma maîtresse, que pour me donner le temps de trouver une condition. Après cela, ils m'ont laissée partir, sans me permettre d'emporter autre chose que le bout de ruban noir que je leur demandais pour le coudre à ma coiffre en signe de deuil.

“ Moi qu'ils nomment là-bas la Glorieuse, poursuivit Toinette, ils ont dû convenir que, du moins cette fois, j'étais la mal nommée, puisque je me suis trouvée trop heureuse de me voir engagée comme petite servante, pour me nourriture et mon entretien, chez Mme Fauvet, la plus forte lingère de la ville.

“ C'est de celle-là surtout qu'on peut dire : Elle est fière. Parce qu'elle a un frère valet de pied chez les MM. de Caramez, elle se croit la cousine germaine du roi. On la servirait à genoux qu'elle trouverait que ce n'est lui donner que son dû ; enfin, elle ne comprend pas qu'un inférieur puisse la regarder sans trembler.

“ Quant à moi, faisant ma besogne du mieux que je pouvais et me gardant bien de manquer de respect à ma maîtresse, je me croyais dispensée d'avoir peur d'elle. Elle s'en offensa, ne me le pardonna pas, et, bien certainement, elle ne m'aurait pas gardée à son service sans une découverte qui me valut de lui faire supporter quelque temps ce que son orgueil appelait mon effronterie.

“ Une nuit que j'avais pris sur mon sommeil pour m'arranger un fichu dont j'avais le plus grand besoin, la lumière, que je ne m'étais pas inquiétée de cacher, me trahit. Mme Fauvet l'aperçut de l'atelier où elle veillait aussi pour préparer à ses ouvrières l'ouvrage du lendemain. Elle monta sans bruit à mon grenier, et n'eut pas de peine à m'y surprendre dans mon occupation : ma porte n'avait pas de verrou à l'intérieur et s'ouvrait aussi bien du dehors que du dedans. Cette fois-là,

j'en conviens, j'eus peur de ma maîtresse, et je tremblai devant elle. Déjà je me voyais chassée : il n'en fut rien.

“ Mme Fauvet me prit violemment le fichu des mains ; elle le regarda d'abord avec mépris, puis l'examina mieux, et, finalement, ayant bien vu comme je travaillais pour moi, elle jugea que je brodais et cousais d'une façon assez satisfaisante pour me faire travailler aux commandes de ses pratiques.

“ — Ah ! tu aimes à passer les nuits, me dit-elle ; c'est bon à savoir. Dorénavant tu en passeras, Toinette, mais ce sera par mon ordre. Aujourd'hui, ajouta-t-elle méchamment, comme c'est sans ma permission que tu veilles, je trouve que tu as veillé assez tard, et je conseille de te coucher ; tu n'es pas à mon service pour broder tes loques.

“ Elle emporta ma lumière, ferma ma porte derrière elle, et me laissa dans l'obscurité avec mon pauvre fichu qui n'était pas terminé.

“ A partir du lendemain, continua Toinette, ma maîtresse me mesura si sévèrement et si juste mon temps et ma tâche que je fus plus d'une semaine avant de pouvoir finir mon fichu, où il n'y avait pas cependant pour plus d'une heure d'ouvrage, quand, faute de lumière, il me fallut renoncer à reprendre l'aiguille.

(A continuer.)

---

*Formes diverses sous lesquelles se présentaient les Sociétés existant en France en 1852*

PAR G. HUBARD.

Dans ces derniers temps, plusieurs compagnies de la garde nationale, profitant du lien créé par le voisinage entre leurs différents membres, ont cherché à resserrer ce lien en s'associant en Sociétés mutuelles. La franc-maçonnerie n'a pas tout-à-fait disparu : certaines loges accordent, en cas de maladie, des traitements fixes qui les assimilent absolument aux autres associations. Lorsqu'une grande ville, comme Paris par exemple, renferme dans son sein un grand nombre d'individus du même